

Séance plénière de la CLE

Mercredi 18 décembre 2019

de 17h à 19h, à la brasserie artisanale La Fabriq' à Râches

Ordre du jour

1. Présentation du projet de SAGE Scarpe aval révisé
2. Actions et actualités 2020
3. L'eau et les artisans : témoignage et échanges avec le brasseur

Liste des présents

Collège Elu : 13 présents sur 23

Structure	Prénom et NOM
Conseil régional Hauts-de-France	Mme Monique HUON
Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut	M. Jean-Marc DUJARDIN
Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut	M. Alain BOCQUET
Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut	Mme Monique HERBOMMEZ
Douais Agglo	M. Jean-Paul FONTAINE
Douais Agglo	Mme Edith BOUREL
Communauté de communes Pévèle Carembault	M. Bernard CHOCRAUX
Communauté de communes Pévèle Carembault	M. Christian DEVAUX
Communauté de communes Cœur d'Ostrevent	M. Michel KIKOS
Syndicat des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations de la Vallée de la Scarpe aval et du Bas-Escaut	M. Jacques DUBOIS
Syndicat intercommunal de distribution des eaux du Nord – Syndicat intercommunal d'assainissement du Nord (Noréade Eau et Assainissement)	M. Alain PAKOSZ
Syndicat Intercommunal de Mobilité et d'Organisation Urbaine du Valenciennois – SCoT Valenciennois	M. Raymond ZINGRAFF
Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale de Lille Métropole	M. Michel DUPONT

Collège Etat : 4 organismes représentés sur 9

Structure	Prénom et NOM
Agence de l'Eau Artois Picardie	Mme Patricia LEFEVRE
Agence Française pour la Biodiversité	M. Vincent KOCH
DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer)	M. Jérôme MALBRANCQ
DREAL Hauts-de-France	M. Laurent LEJEUNE

Collège usagers : 5 organismes représentés sur 12

Structure	Prénom et NOM
Chambre régionale d'agriculture	M. Jean-Luc GRAS
Chambre régionale d'agriculture	M. Nicolas DEBRABANT
CCI Grand Lille Hauts-de-France	M. Régis MARTIN
Nord Nature Environnement	M. Jean-Claude LEGRAND
UFC-Que Choisir Douai	M. Alain SIX

Invités

Structure	Prénom et NOM
Parc naturel régional Scarpe-Escout	Mme Elise CARON
Parc naturel régional Scarpe-Escout	Mme Julie DI NELLA
Parc naturel régional Scarpe-Escout	M. Gérald DUHAYON
Parc naturel régional Scarpe-Escout	M. Aurélien THURETTE
Parc naturel régional Scarpe-Escout	Mme Anaé DEGACHE
Parc naturel régional Scarpe-Escout	Mme Christine LEMARTELEUR
Auddicé Environnement	M. Olivier CHOPIN
Noréade	M. Dominique WANEGUE

Liste des pouvoirs

Collège Elu : 8 pouvoirs

Structure	Prénom et NOM
Conseil départemental du Nord	M. Didier DRIEUX Donne pouvoir à M. HUON
Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escout	M. Michel DEWITTE Donne pouvoir à M. DUJARDIN
Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut	M. Jean-Noël BROQUET Donne pouvoir à M. HERBOMMEZ
Communauté de communes Cœur d'Ostrevent	M. Marc DELECLUSE Donne pouvoir à M. KIKOS
Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole	M. David BUSTIN Donne pouvoir à M. ZINGRAFF
Syndicat des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations de la Vallée de la Scarpe aval et du Bas-Escout	M. Hervé WARGNYE Donne pouvoir à M. DUBOIS
Syndicat intercommunal de distribution des eaux du Nord – Syndicat intercommunal d'assainissement du Nord (Noréade Eau et Assainissement)	M. Philippe BEYAERT Donne pouvoir à M. PAKOSZ
Syndicat des eaux de Valenciennes	M. Michel DELCROIX Donne pouvoir à M. BOCQUET

Collège Etat : 3 pouvoirs

Structure	Pouvoir
DRAAF Hauts-de-France	Donne pouvoir à l'Agence de l'Eau Artois-Picardie
Préfecture du Nord coordonnateur de Bassin	Donne pouvoir à la DREAL
Voies Navigables de France	Donne pouvoir à la DDTM du Nord

Collège usagers : 3 pouvoirs

Structure	Prénom et NOM
CCI Grand Hainaut Hauts-de-France	M. Denis WEISS Donne pouvoir à R. MARTIN
Fédération du Nord pour la pêche et la protection du milieu aquatique	M. Patrick LARIVIERE Donne pouvoir à N. DEBRABANT
Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord - Pas-de-Calais (GON)	M. Rudy PISCHIUTTA Donne pouvoir à JC. LEGRAND

Soit : 36 membres représentés sur 44

Introduction par Alain Bocquet.

Julie Di Nella succède à Elise Caron pour le poste d'animatrice du SAGE Scarpe aval.

Après les élections municipales de mars 2020, la composition de la CLE sera modifiée. En attendant ces nouvelles désignations pour le collège des élus à l'été 2020, les membres de la CLE sont toujours élus.

Présentation du projet de SAGE Scarpe aval révisé.

Elise Caron synthétise la démarche de révision du SAGE Scarpe aval.

Jean-Marc Dujardin présente le thème « Milieux humides et aquatiques ». Il précise la demande du SDAGE d'identifier trois milieux humides, les milieux humides à restaurer, les milieux humides remarquables à préserver et les prairies de la plaine de la Scarpe et de ses affluents. Il rajoute que l'enjeu agricole fortement présent sur le bassin est étroitement lié à la ressource en eau. Cet enjeu amène à une reconnaissance de l'agriculture en milieux humides notamment à travers le programme de maintien de l'agriculture en zones humides. Il précise aussi qu'un stage en 2019 a permis de mieux appréhender l'agriculture dans le SAGE révisé, et notamment d'identifier le bâti agricole présent sur le bassin versant pour représenter l'importance des exploitations et ainsi mieux prendre en compte les sièges d'exploitation dans les documents de planification tels que les documents d'urbanisme.

Alain Pakosz présente les thèmes « L'eau souterraine, une ressource stratégique pour l'alimentation en eau potable » et « Des sources de pollutions diffuses et diversifiées, une mauvaise qualité de l'eau ». Il rappelle les enjeux concernant la ressource souterraine, la santé, le ruissellement et l'alimentation en eau potable. Le renforcement de la connaissance, la cohérence en inter-SAGE et en transfrontalier ainsi que la concertation sont des leviers pour arriver aux objectifs fixés par le SAGE.

Jean-Paul Fontaine présente à son tour le thème « Des phénomènes d'inondations et risques naturels aggravés par l'intervention de l'homme et le changement climatique ». Pour cela, il relève trois notions-clefs, la nature, l'Homme et le changement climatique. Tous les objectifs et enjeux présentés dans le SAGE sont introduits par un verbe d'action qui traduit une ambition d'agir. M. Fontaine insiste sur une démarche d'amélioration de la gestion de crise dans les communes avec les conseillers municipaux de 2020, et de la nécessité d'avoir un référent « eau pluviale » dans chaque collectivité.

Elise Caron précise que le règlement comprend 4 règles. Elle présente le dernier thème « Des efforts de communication et de sensibilisation insuffisants face à l'enjeu de résilience et d'adaptation du territoire » en insistant sur le développement de la communication de proximité via les communes et auprès de ses habitants.

Olivier Chopin, du bureau d'étude Auddicé environnement, présente également les conclusions de l'évaluation environnementale du projet de SAGE Scarpe aval révisé :

- les effets prévisibles du SAGE sont positifs sur l'environnement ;
- des mesures d'évitement ont été discutées au fil de la concertation pour la rédaction du SAGE ;
- les incidences du SAGE sont positives sur les sites Natura 2000.

Cette démarche d'évaluation est une étape réglementaire de la procédure de révision du SAGE, que la CLE avait souhaité confier à un cabinet extérieur pour une évaluation en toute neutralité. L'étude conclut que les effets prévisibles du SAGE révisé sont positifs sur l'environnement. Des mesures d'évitement ont été discutées au fil de la concertation pour la rédaction du SAGE. Les incidences sont positives sur les sites Natura 2000 et il y a compatibilité avec le SDAGE Artois-Picardie 2016-2021.

Elise Caron rappelle la contribution de tous les acteurs présents et reprecise les modifications apportées sur le projet de SAGE révisé depuis l'envoi des documents préparatoires à la CLE.

A la demande de **Jean-Marc Dujardin**, les moyens de sensibilisation envers les habitants et scolaires mériteront d'être détaillés et argumentés pour rendre plus concrète cette ambition, notamment pour la présentation du projet de SAGE en Comité de Bassin (étape de la consultation administrative).

Alain Bocquet soumet à validation le projet de SAGE révisé en spécifiant que le travail mené permet de partager une ambition commune. Il rappelle que des demandes ou reformulations pourront encore être exprimées courant 2020 en consultation administrative ou en enquête publique.

Compte tenu :

- **Des moyens de concertation importants déployés depuis 2014 ;**
- **De la large implication des partenaires du bassin versant qui ont contribué avec leur expertise à la rédaction partagée des mesures du PAGD ;**
- **De l'effort de pédagogie et de territorialisation des mesures du SAGE ;**
- **De l'appui d'un cabinet d'avocats spécialiste en environnement qui garantit la fiabilité de la rédaction juridique du PAGD et du règlement ;**
- **Des effets prévisibles positifs du SAGE révisé sur l'environnement (cf. évaluation environnementale).**

Le quorum étant atteint (36 voix exprimées positivement), les membres de la CLE valident le projet de SAGE révisé, et valident la suite de la procédure pour une consultation administrative et une enquête publique en 2020.

Alain Bocquet remercie vivement l'ensemble des membres de la CLE pour leur implication dans ce document.

Actions et actualités 2020

Julie Di Nella présente les prochaines étapes de la révision avec notamment la consultation administrative de janvier à juin puis l'enquête publique en septembre.

Le design du nouveau site internet est présenté ainsi que le budget estimatif de 75 000 € pour les 3 prochaines années. L'année 2020 sera placée sur le thème de « l'eau et l'urbanisme ». Le nouveau site internet fera l'objet d'une phase de test la première semaine d'avril où les membres de la CLE pourront donner leur avis.

Jean-Marc Dujardin annonce que le territoire Scarpe-Escout sera officiellement labélisé Ramsar le 2 février 2020, journée mondiale des zones humides. Une cérémonie avec les partenaires du territoire sera organisée vers juin 2020, avec les nouveaux élus. **Gérald Duhayon** précise que les 56 communes recevront individuellement un diplôme, une première mondiale, ce qui marque une mobilisation souhaitée au niveau local.

Du 1^{er} au 15 février 2020 se dérouleront les journées mondiales des zones humides, « Les milieux humides en fête » animées par le PNR Scarpe-Escout (cf. programme en pdf dans les documents de séance).

L'eau et les artisans : témoignage et échanges avec le brasseur de La Fabriq'.

Prochaines réunions

- ✓ **COFIL SLGRI : 11 ou 12 février**
- ✓ **Bureau de la CLE : 1^{er} avril 2020 de 11h30 à 14h**
- ✓ **Prochaine séance plénière de la CLE : Automne 2020**